

Laurence ARRIBAGÉ

Députée de Haute-Garonne
Adjointe au Maire de Toulouse

Réf. LA-MAR

Monsieur le Président,

Votre association a souhaité attirer mon attention sur la politique de sécurité routière menée par le Gouvernement actuel, laquelle se résume malheureusement, en grande partie, par le choix du « tout-radars ».

J'ai pris connaissance avec attention de vos e-mails et de la pétition que vous relayez et ne peux que vous rejoindre dans ce constat : **la politique de sécurité routière ne peut se limiter à l'implantation automatique de nouveaux radars.**

Alors que le nombre et la technicité des radars ne cesse de progresser, on constate, depuis deux ans, que la mortalité routière ne réagit plus à la baisse en corrélation avec ces seules variables. Dans le domaine, les progrès considérables observés n'ont pu être obtenus qu'en agissant sur les multiples facteurs des accidents.

À ce titre, j'estime qu'une politique efficace doit combiner non seulement la nécessaire répression des comportements illégaux, mais également des mesures plus structurelles d'amélioration des infrastructures, de conception et d'entretien du réseau routier, d'amélioration des véhicules et du comportement des usagers grâce à la formation, la communication et la sensibilisation au respect des règles.

L'échec du Gouvernement dans la lutte contre la recrudescence des accidents est indéniable et la tragique progression du nombre de victimes de la route en témoigne. Au-delà de son inefficacité grandissante, la méthode de l'« hyper-répression » défendue par les socialistes, suscite une profonde incompréhension chez les conducteurs.

Dès lors, vous pouvez compter sur notre famille politique de la Droite et du Centre, particulièrement sensible à cette question, pour défendre une position mesurée en matière de

sécurité routière, qui sache conjuguer mesures répressives et investissements structurels majeurs.

Dans cette optique, l'amendement de mon collègue député Franck MARLIN dans le cadre du projet de loi de Finance 2017, que vous évoquez, témoigne de la saillance de cet enjeu sur nos bancs. Il a été hélas rejeté par la majorité actuellement en place.

Vous assurant de toute notre vigilance sur le sujet et restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.



Laurence ARRIBAGÉ